

Image not found or type unknown



facturation service tel orange abusif

Par **sru14229**, le **05/03/2011** à **00:16**

bonjour

tous les mois je suis facturer de 20 euros par orange pour un service de sonnerie téléphonique auquel je n'ai jamais contracté.

il parait que c'est en m'inscrivant a orange que j'ai valide une coquille qui m'oblige a payer se service au lieu de le decocher.. je n'ai jamais vu cette case a cocher ..j'ai deja reclamer et apparemment je ne suis pas la seule à avoir été arnaquer.

ma question est la suivante: quel article de loi puis je invoquer pour obtenir le remboursement de ces facturations dont je ne me suis jamais servit et dont je n'ai jamais vu la case à cocher .. aidez moi merci votre reponse aidera des centaines de gens victime de cette arnaque et manque d'information du consommateur.

merci les amis

Par **Domil**, le **05/03/2011** à **01:12**

Avisez la DGCCRF ainsi que les asso de consommateurs sur la pratique